



**GOUVERNEMENT**

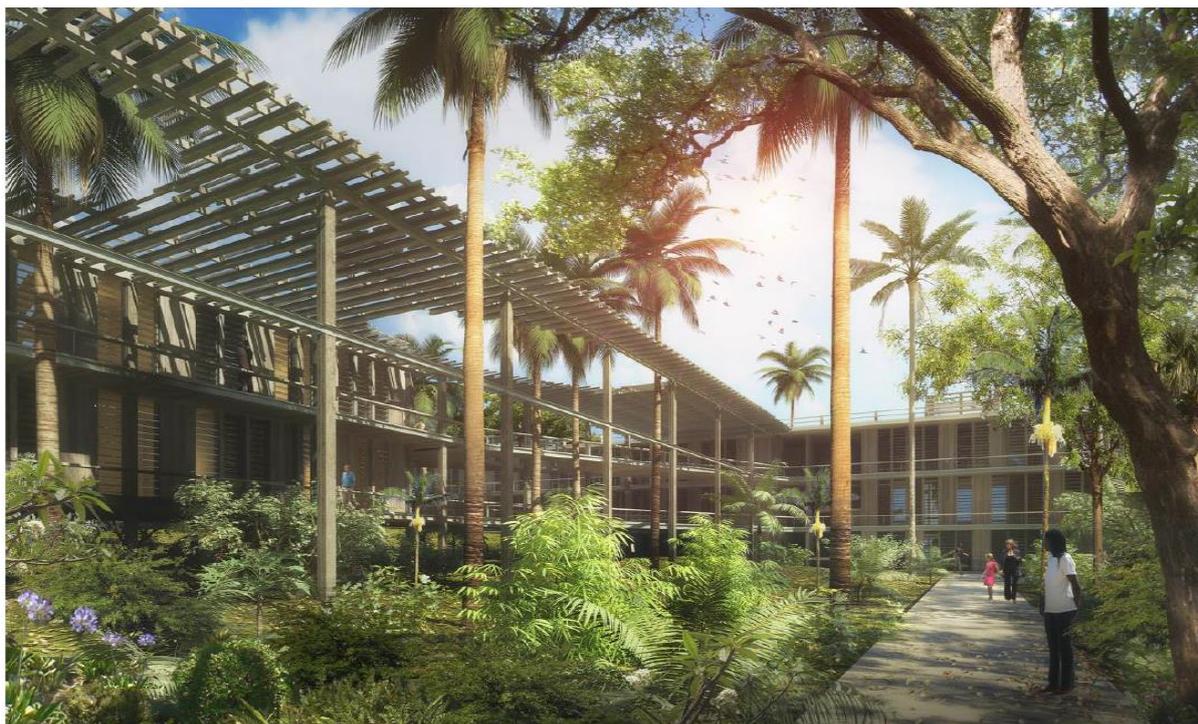
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, le 20 avril 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**#FRANCRELANCE : QUATRE MOIS SEULEMENT APRES LA SELECTION DES PROJETS LAUREATS DU VOLET RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DE L'ÉTAT, SIGNATURE DE L'UN DES PLUS IMPORTANTS MARCHES DE RENOVATION ENERGETIQUE EN OUTRE-MER (20 M€) SUR LE SITE DE LA PROVIDENCE A SAINT-DENIS DE LA REUNION.**



*copyright - CCD Architecture Marseille*

Suite à la sélection par le Premier ministre le 14 décembre 2020, dans le cadre de #FranceRelance, de 4214 projets en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat pour un investissement historique de 2,7 milliards d'euros, **Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics se félicitent de la signature prochaine de l'un des plus importants marchés de rénovation énergétique en outre-mer (20 M€), concernant le site multi-occupants de La Providence à Saint-Denis de la Réunion.** Ce projet fait partie des 108 opérations de plus de 5 M€ qui ont été retenues dans le cadre de l'appel à projets.

Le projet de La Providence à Saint-Denis de la Réunion consiste principalement en la réhabilitation énergétique et technique de trois bâtiments existants, sur un site déjà occupé notamment par la DAAF (direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) au sein du parc de La Providence, poumon vert de la ville. Le projet permet l'intégration de plusieurs nouveaux services administratifs dont la DEAL (direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement), la DIECCTE (direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi), l'Office français de la Biodiversité (OFB) et le Parc national de la Réunion.

Outre les gains attendus en charges de fonctionnement (abandon de baux), ce projet immobilier qui repose sur un objectif de large mutualisation entre services (salles de réunions, archives...) offrira également aux agents publics un cadre de travail sûr, moderne, et adapté sur le plan environnementale et en termes de modularité des espaces de travail.

En matière de performance énergétique majeure, l'objectif est de réduire significativement les consommations énergétiques liées à la climatisation et de répondre à la trajectoire du décret tertiaire. Le projet se traduira par une isolation thermique des toitures (neuf et existant) et des façades, la mise en place de protections solaires des baies, la rénovation des équipements Ventilation-Climatisation et la mise en oeuvre de dispositifs de contrôle ou de gestion technique active des équipements. Le projet visera en outre la labellisation « HQE » (haute qualité environnementale) et s'accompagnera de dispositifs de sensibilisation des agents à la sobriété énergétique. Le projet permettra ainsi un gain ambitieux de consommation énergétique de 58 %.

Outre l'efficacité écologique, ce projet d'ampleur va favoriser la relance de l'économie locale, enjeu primordial de cette mesure du plan de relance, en favorisant une reprise rapide de l'activité du secteur du bâtiment au bénéfice de tous les acteurs (artisans, TPE et PME principalement mais également des grandes entreprises du BTP avec des retombées positives pour leurs sous-traitants), la création d'emplois (20 000 à 30 000 emplois attendus dans la filière de la rénovation énergétique). Ce projet clé pour les outre-mer illustre l'attachement du Gouvernement à l'équilibre territorial de la relance, en répartissant les projets de rénovation énergétique de France Relance sur l'ensemble du territoire.

*"Conformément au principe d'équité territoriale de #FranceRelance, nous avons veillé à ce que les projets de relance soient répartis sur l'ensemble du territoire français et notamment en outre-mer. Ainsi, 287 projets de rénovation énergétique ont été retenus en outre-mer pour un total de près de 161 M€. La signature aujourd'hui de l'un des plus importants marchés de rénovation énergétique en outre-mer pour 20 M€ à Saint-Denis de la Réunion illustre la rapidité de mise en oeuvre du plan de relance ».*  
**Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, des Finances et la Relance

*« #FranceRelance fait de l'écologie un levier de reprise et de transformation de nos économies. Ce projet à La Réunion s'inscrit pleinement dans cette ambition et illustre le fait que les Outre-mer sont aux avant-postes des défis de demain, en premier lieu la transition écologique. Au total, 60 M€ seront investis dans la rénovation énergétique des bâtiments à La Réunion, qu'il s'agisse des bâtiments de l'Etat, des collectivités, ou des particuliers à travers MaPrimeRenov. Ils constituent une déclinaison concrète des 243 M€ de crédits territorialisés qui ont été attribués au territoire, auxquels s'ajoutent évidemment les appels à projets et les mesures de guichet mis en place au niveau national. »*  
**Sébastien Lecornu**, ministre des Outre-mer

*« C'est une grande satisfaction de voir se concrétiser les engagements du Gouvernement qui auront des impacts réels et immédiats sur la vie quotidienne de nos citoyens, celle des usagers mais aussi celle des agents dont les conditions de travail seront nettement améliorées. Cet investissement est gagnant-gagnant, aussi bien du point de vue de la relance économique que du point de vue écologique ».*  
**Olivier Dussopt**, ministre délégué chargé des Comptes publics.

#### **Contact presse :**

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

[presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr)

Cabinet de Sébastien Lecornu

01 53 69 26 74

[mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

Cabinet d'Olivier Dussopt

01 53 18 45 26 / 57

[presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr)